

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Rennes, le jeudi 23 juin 2022

Sécurité et tranquillité publique

Tranquillité Vacances : l'opération reprend à Rennes

A l'approche des vacances d'été, la police nationale et la police municipale s'associent pour surveiller les logements des Rennais et des Rennaises partis en congés.

Pendant toute absence prolongée de leur domicile, les habitants de Rennes peuvent demander à la police de le surveiller. Des patrouilles sont alors spécifiquement organisées en semaine et le week-end et les propriétaires ou locataires prévenus en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages). Ils peuvent être informés en personne ou par le biais d'une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation. Ainsi informés, les victimes et leurs proches restés sur place sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de se rendre au commissariat de police de son quartier ou au poste de police municipale au moins 2 jours avant son départ. Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634>
Il est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande.

Lors de l'inscription, il faut indiquer si le domicile est équipé d'un système d'alarme et si une personne de confiance y passe régulièrement, afin d'éviter toute confusion avec un cambrioleur. En cas de retour anticipé, il convient de prévenir les forces de l'ordre.

L'opération sera présentée sur plusieurs marchés rennais entre fin juin et début juillet :

- le vendredi 24 juin au marché de Villejean
- le samedi 2 juillet au marché des Lices